

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
N : R-4169-2021 Phase 2

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR S.E.C.  
et  
HYDRO-QUÉBEC

Demanderes

et  
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU  
PROPANE (« AQP »)

Intervenante

---

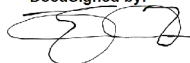
**DÉCLARATION SOUS SERMENT DE RAYMOND GOURON  
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)**

---

Je soussigné, Raymond Gouron, domicilié au 96, Impasse de l'Érablière, Shefford, district judiciaire de Bedford, province de Québec, J2M 1P2, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandaté par l'AQP dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à l'analyse de la preuve, à la rédaction du mémoire C-AQP-0036 ainsi qu'à la rédaction de la réponse à la demande de renseignements no 1 de la Régie de l'énergie C-AQP-0038;
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé :

DocuSigned by:  
  
98A5FE8DBFF648C...

Raymond Gouron

Affirmé solennellement devant moi par  
visioconférence, ce 27 mars 2023

DocuSigned by:



Diane Duhamel  
978023408419401...



Commissaire à l'assermentation  
Tous les districts judiciaires du Québec